





© Gilles Bentz

L'archipel des Sept-Iles

1912-2012 : 100 ans de protection aux Sept-Iles

Premier espace protégé français de droit privé, l'archipel des Sept-Iles a été mis sous protection en 1912 par la LPO qui luttait alors contre le massacre des macareux moines sur ce site. Depuis cette date, et son classement en réserve naturelle nationale en 1976, il attire bien d'autres espèces : pingouin torda, guillemot de Troil, fou de Bassan, puffin des Anglais, phoque gris...

AU large de Perros-Guirec, dans les Côtes-d'Armor, Rouzic, Malban, l'île Plate, Bono, l'île aux Moines et le Cerf composent cet archipel de 40 hectares de terres émergées. Mais la réserve naturelle s'étend sur le domaine public maritime exondable, soit environ 240 hectares d'estran.

Albert Chappelier, l'indigné

Alors que la LPO venait juste de naître, Albert Chappelier, son premier secrétaire général, a révélé dès 1912 le scandale perpétré par des chasseurs qui venaient y massacrer les calculots, entendez par là les macareux moines. En juillet de la même année, le Préfet des Côtes du

Nord interdisait par arrêté cette "chasse" et le débarquement sur l'île Rouzic.

Aujourd'hui, la réserve Albert Chappelier, avec ses 14 espèces et 25 000 couples d'oiseaux marins, est la plus importante colonie d'oiseaux marins de France métropolitaine (lire notre encadré p. 78). Le fou de Bassan y est l'espèce la plus remarquable : la colonie de l'île Rouzic évaluée, en 2011, à 22 395 couples est la plus importante de France. L'étendue de ses richesses biologiques est bien plus vaste : l'archipel héberge une des deux colonies françaises de phoque gris (40 individus à l'année et 19 naissances en 2010), compte une végétation typique des milieux insulaires atlantiques (plus de 160 espèces végétales, et 4 habitats prioritaires), et une biodiversité marine remarquable (flore et faune de l'estran mais aussi sous-marines).

Ci-contre : les îles Malban, à gauche, et Rouzic, à droite, vues depuis l'île Bono. En haut : une colonie de fous de Bassan.

© Gilles Bentz



Le macareux moine, oiseau symbole de la protection de la nature, à l'origine de la création de la réserve naturelle des Sept-Iles. © Armel Deniau

Une gestion en évolution

Depuis 1912, les espèces et habitats de l'archipel ont bénéficié de la protection de la LPO.

Ainsi, de 1931 à 1993, des gardes assermentés étaient indemnisés par la LPO pour surveiller l'archipel. En 1985, un suivi scientifique permanent de la faune et de la flore des Sept-Iles se met en place. À partir de 1998, le premier plan de gestion de la réserve a permis de formaliser des objectifs et des actions planifiées sur 5 ans. Ces opérations sont réalisées dans le cadre des missions confiées à l'association, désignée depuis 1976 comme gestionnaire de la réserve, par le ministère en charge de l'Environnement et sous la validation d'un comité de gestion.

Aujourd'hui, même si les facteurs influençant la dynamique des espèces

(distribution en mer, disponibilité des ressources alimentaires, sensibilité aux agressions et aux pollutions...) restent en dehors du champ d'action du gestionnaire, la LPO contribue quotidiennement au maintien et à la conservation de la biodiversité

Une réserve naturelle nationale pour la conservation de la nature

de l'archipel. Ainsi elle assure la tranquillité nécessaire à l'installation et à la reproduction des espèces (mission d'information et de police). Elle veille également à l'absence d'introduction d'espèces exogènes perturbatrices. Par exemple, l'opération d'éradication du rat surmulot réalisée en 1994 a permis notamment l'augmentation des populations de musaraigne des jardins et d'orvet.

La LPO assure aussi et surtout une veille écologique (recensements annuels et suivis sur le long terme des oiseaux marins, phoques gris, végétation, flore et faune de l'estran, champ de laminaires...). Les suivis réalisés avec le concours de nombreux partenaires (universités, laboratoires d'études, Ifremer, CNRS...)

pour appréhender l'écosystème de l'archipel dans sa globalité alimentent cet "observatoire" du milieu naturel. De plus, elle développe un volet important de sensibilisation du public à travers notamment l'espace muséographique de la station de l'île Grande et ses diverses animations (lire notre encadré p. 80), et participe active-

ment à divers réseaux de gestionnaires. Enfin, la LPO, via l'activité de centre de soins à la faune sauvage reliée à la maison de la réserve, exerce une mission annexe de traitement et de réhabilitation des oiseaux mazoutés ou blessés.

EFFECTIFS 2011

Oiseaux marins (couples)

Océanite tempête : 68 à 72
Puffin des Anglais : 116 à 234
Fulmar boréal : 78 minimum
Fou de Bassan : 22 395
Cormoran huppé : 368
Goéland marin : 73
Goéland brun : non recensé (643 en 2009)
Goéland argenté : non recensé (1 406 en 2009)
Sterne pierregarin : 54 à 58
Sterne de Dougall : 1 à 2
Sterne caugék : 38 à 51
Pingouin torda : 30 à 32
Guillemot de Troil : 51
Macareux moine : 149 à 202

Autres espèces remarquables (couples)

Aigrette garzette : 9
Tadorne de Belon : 1
Eider à duvet : 1 en 2008, 2009 et 2010
Faucon pèlerin : 1
Huïtrier pie : 50
Grand Corbeau : 1 couple présent



Depuis 1939, la colonie de fous de Bassan s'accroît sur l'île Rouzic.

© Gilles Bentz

Quand les oiseaux jouent les stars

De tous les oiseaux des Sept-Iles, le macareux moine est sans conteste le plus populaire. Ses joues blanches et son curieux bec triangulaire multicolore lui valent le surnom de "perroquet de mer", mais dans le Trégor, c'est le "calculot". Il est l'emblème de Perros-Guirec et se retrouve sur nombre d'enseignes. Ainsi, les équipes sportives de Perros-

Nichant dans des endroits souvent inaccessibles, le recensement des fulmars n'est pas des plus simples !



© Aïmel Deniau

Guirec sont surnommées les "macareux". Dernier bastion actuel de l'espèce en France métropolitaine (Saint-Pierre-et-Miquelon en abrite près de 10 000 couples), la réserve naturelle des Sept-Iles voit revenir le macareux chaque année à la fin du mois de mars. En juin, le bec chargé d'une brochette de minuscules poissons, il ravitaille son unique poussin caché au fond d'un terrier. Autour des îles, il se regroupe avec ses congénères, ballottés par la houle. Il quitte le site en juillet pour le grand large. En 2011, la réserve comptait 176 couples. Elle accueille aussi les trois espèces d'alcidés (cousins du macareux) nichant en France métropolitaine. Le pingouin torda, aussi appelé petit pingouin, ressemble à première vue à un petit manchot. Comme ce dernier, il se tient debout lorsqu'il se pose à terre, mais contrairement à lui il sait voler.

Il vit majoritairement en mer. Il pêche dans les eaux de surface et plonge en bande en quête de bancs de poissons. C'est l'oiseau marin le plus rare et le plus menacé de France, en raison des captures accidentelles dans les filets maillants (dans lesquels les oiseaux meurent noyés) et des pollutions par hydrocarbures.

25 000 couples d'oiseaux marins suivis !

Il niche sur les corniches rocheuses des côtes continentales et insulaires ou dans des cavités sous bloc. Il dépose son unique œuf à même la roche. 32 couples étaient recensés aux Sept-Iles en 2011, soit près de 75 % de la population française. Le troisième est le guillemot de Troïl. Comme le macareux et le pingouin, il plonge en apnée et se propulse sous l'eau en "volant" à l'aide de ses ailes courtes et puissantes. La pollution par les hydrocarbures est une source de mortalité importante pour l'espèce en mer. Il pond à même la roche dans les chaos de Rouzic. La forme conique de l'œuf évite qu'il ne roule. En 2011, 51 couples étaient recensés.



© Armel Deniau



© Armel Deniau



© Armel Deniau



© Armel Deniau



© Armel Deniau



© Armel Deniau

COMMENT VISITER ?

L'accès du public est réglementé sur la réserve. Le débarquement n'est autorisé que sur l'île aux Moines et sur l'estran de certaines îles pour la pêche à pied. La visite de la réserve naturelle peut se faire à bord des vedettes de Perros-Guirec qui transportent une centaine de passagers autour des îles. Les départs ont lieu à la gare maritime. En juillet et août, la LPO assure plusieurs fois par semaine la visite guidée de l'archipel à bord de ces vedettes. Hors saison, les groupes qui en font la demande sont encadrés par les guides LPO sur ces mêmes navires. Située sur la côte, à quelques encablures de l'archipel, sur la commune de Pleumeur-Bodou, la station LPO de l'île Grande est la vitrine de la réserve naturelle. Elle permet l'accueil et l'information du public au travers notamment d'une exposition consacrée à la présentation de l'archipel des Sept-Îles. Un espace muséographique présente au public l'écosystème de la réserve et sa gestion, et plus largement la partie maritime de l'archipel. Rénovée en 2011, la muséographie s'étend sur une surface permanente de 250 m² avec, notamment, une falaise artificielle de 5 mètres de hauteur présentant 110 maquettes réalistes d'oiseaux, et une salle entièrement consacrée au monde marin (estran, phoques, laminaires...).





Une quarantaine de phoques gris sont recensés en moyenne tout au long de l'année.

Au printemps, il est courant d'observer les trois espèces réunies près de l'île Rouzic.

Si le macareux est le plus recherché, le fou de Bassan est le plus facile à observer. Le plus grand des oiseaux de mer d'Europe niche en colonie dense sur les pentes de l'île Rouzic, à la vue de tous. La colonie de 22 000 couples se repère ainsi à l'œil nu à 15 km. Depuis quelques années, la LPO, en collaboration avec le CNRS de Montpellier, cherche à en savoir plus sur les fous de l'île Rouzic : déplacements alimentaires pour nourrir le poussin, zones d'hivernage... Pour cela, quelques dizaines de fous sont équipés chaque année de petits appareils de géo-localisation. Les résultats sont surprenants : les fous parcourent en moyenne 450 km en 22 heures pour se nourrir et ramener au poussin sa pitance. Certains se rendent jusque devant les

côtes anglaises, d'autres vont vers l'ouest en pleine eau de l'Atlantique effectuant un voyage de 980 km en 45 heures ! En hiver, ils désertent tous la colonie pour se disperser en mer d'Irlande, dans le golfe de Gascogne, au large de la Mauritanie ou encore en Méditerranée, parfois jusqu'en Turquie !

Le fou de Bassan présente un avantage pour les visiteurs : il reste jusqu'à la fin de l'été, ce qui permet aux touristes de profiter d'un spectacle unique en France. Même les personnes à priori peu intéressées par la nature en reviennent époustouffées. Si rien ne vaut le vécu, il est néanmoins intéressant de visiter la station LPO de l'île Grande et de profiter de la liaison vidéo en direct. Cette installation donne la possibilité de voir les fous sous un autre angle, de plus près et avec des explications sur leur écologie et biologie par les animateurs de la LPO.

Les Sept-Iles sont riches d'une grande diversité d'oiseaux de mer (3 espèces d'alcidés, 3 espèces de goélands, 3 espèces de procellariiformes, 3 espèces de sternes en 2011...), et accueillent d'autres oiseaux nicheurs remarquables tels l'eider à duvet (en danger critique d'extinction en France comme le macareux moine et le pingouin torda),

le faucon pèlerin (qui revient nicher après 50 ans d'absence !), le grand corbeau (rare en Bretagne).

Et pas que des oiseaux...

Le phoque gris est connu de longue date aux Sept-Iles. L'animal fréquente l'archipel toute l'année. Il s'observe en mer, nageant ou se laissant flotter à la surface de l'eau, le museau à l'air, tel un "bouchon", ou encore allongé sur un rocher, attendant que la marée re-

19 blanchons ont été dénombrés en 2010.



Page 80. 1. L'eider à duvet a niché aux Sept-Iles de 2008 à 2010. 2. Le pipit maritime fréquente l'ensemble des îles. 3. La colonie de sternes pierregarin tend à s'accroître. 4. Au printemps, le cormoran huppé a déjà perdu sa huppe. 5. 50 couples d'huîtres pie nichent sur l'archipel. 6. Difficile à observer, le puffin des Anglais est pourtant bien représenté aux Sept-Iles.



© Armel Deniau

ANNIVERSAIRE !
 Pour fêter ses 100 ans, la LPO organise son congrès national les 2 et 3 juin 2012 à Perros Guirec. A cette occasion sera présentée l'exposition du centenaire au palais des congrès et seront organisées des visites des Sept-Iles et de la station LPO de l'île Grande.

Depuis 2009, les effectifs de guillemot de Troil effectuent une remontée spectaculaire.

monte pour repartir à la pêche. Par sa tranquillité, la réserve attire les phoques pour se reproduire, muer et se reposer. C'est un des sites privilégiés pour l'espèce en France. On compte ainsi toute l'année une quarantaine d'individus, mais aussi plusieurs naissances qui ont lieu de fin octobre à début décembre. En 2010, 19 blanchons (phoque nouveau-né) ont été recensés par l'équipe de la réserve.

La réserve naturelle des Sept-Iles est le bastion du pingouin torda en France métropolitaine.



© Armel Deniau

Si tous ces prédateurs, oiseaux et phoques se retrouvent ici, c'est que le milieu le permet, grâce à des habitats marins riches où la biodiversité marine s'exprime pleinement. 70 % des fonds autour de l'archipel sont recouverts d'un champ de laminaires, cette grande algue brune pouvant atteindre 3 m de long. L'archipel compte aussi près de 5 hectares d'herbiers de zostères, plante marine comparable à la posidonie méditerranéenne. Ces herbiers et ces forêts marines sont les lieux de vie, nurserie, zone d'alimentation et de refuge d'une multitude d'animaux : étoiles de mer, ormeaux, vieilles... pour n'en citer que quelques-uns. À ce jour, près d'une centaine d'espèces d'algues ont été inventoriées sur l'estran, 850 espèces de faune et de flore recensées sur les fonds rocheux de l'archipel et bien des découvertes restent à faire.

Les alcidés en augmentation ?

Touchées de plein fouet par les marées du *Torrey Canyon* en 1967, de l'*Amoco Cadiz* en 1978 et du *Tanio* en 1980, les populations d'alcidés des Sept-Iles ont continué à décliner pour atteindre des seuils critiques au début des années 2000 : 150 couples de macareux moines,

20 couples de pingouins torda et 12 couples de guillemots de Troil. Si ces oiseaux sont protégés sur leur site de reproduction, qu'en est-il les 8 ou 9 mois de l'année passés au large ? Souffrent-ils de pollutions ? Manquent-ils de nourriture ? Sont-ils capturés accidentellement dans des filets ? Difficile de répondre à ces questions.

Dans ces conditions, au vu de la marginalité des populations de l'archipel et de leurs faibles effectifs, on pourrait s'attendre à voir ces colonies s'éteindre à plus ou moins court terme. Cependant, depuis 2009, leurs effectifs enregistrent une augmentation. En effet, ceux du pingouin sont passés à 31 couples, niveau record jamais atteint depuis 30 ans sur l'archipel, et ceux du guillemot de Troil sont passés à 51. Alors que les macareux moines sont stables depuis 20 ans avec 175 couples. L'espoir serait donc permis de voir l'emblème de la LPO se maintenir sur ce qui demeure sa dernière colonie métropolitaine !

MÉLANIE LE NUZ & GILLES BENTZ

Ouverture d'avril à septembre.
Renseignements :
Station LPO de l'île Grande
22560 Pleumeur Bodou
Tél. 02 96 91 91 40
Courriel : ile-grande@lpo.fr